

Encore les vieilles étuves lausannoises

Autor(en): **E.O.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **53 (1945)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-41358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Encore les vieilles étuves lausannoises

Des pièces que le professeur Junod a l'amabilité de me communiquer viennent heureusement compléter sur un point ce que nous avons dit de Colette Bernard et de Claude Chappuis dit Vittoz (*Revue historique vaudoise* 1945, p. 21 et 22), en établissant entre eux un lien étroit.

En effet, *Colette Bernard* (...1529-† 1549) est femme de Mermet Vitoz, charpentier (soit : chapuis) et bourgeois de Lausanne. Il meurt avant Colette, car elle fait donation de tous ses biens — parmi lesquels un moulin des Estues — à la ville ; réservant seulement leur usufruit et la disposition de 300 florins pour son frère Claude Bernard. Celui-ci se fait confirmer la chose le 14 février 1549 par le Conseil de Lausanne, sans doute aussitôt après le décès de sa sœur (A.C.V., notaire Rd Perrin, 1^{er} reg. A, 200, 218). Avec son mari, Colette achète en 1529, pour 215 florins, une grange, mas de terre, prés et bois, en Epesses, c'est-à-dire près de l'ex-maladière du Désert ; seule, divers lots de vigne, faisant plus d'une pose, à Pully, pour 160 florins, en 1531.

Le frère de Colette, attesté 1544-55, est venu, et donc elle aussi, vraisemblablement, du mandement de Beaufort ; il y conserve de la parenté proche, mais est avant 1544 déjà devenu bourgeois de Lausanne et recteur de l'hôpital saint Jean l'Évangéliste. Son testament, du 25 février 1555 (A.C.V., même notaire, 1^{er} reg. B, 33), mentionne une autre sœur, aussi Collettaz, mais bien vivante, veuve de Pierre Guillard, de Vuadens près Bulle, mère d'une fille. Et, ce qui nous touche de près, il laisse à *Claude*, fils de *Mermet Vittoz*, sa robe et une coupe de froment. De tous ses legs personnels c'est le seul qui n'aille pas à un membre de la famille Bernard.

Si la concession épiscopale à Colette Bernard ne s'est ainsi pas encore retrouvée, du moins est-il certain que Claude Chappuis dit Vittoz, tenancier des étuves, ...1559-63..., est fils, sinon de Colette — car on ne voit pas qu'elle lui ait rien laissé — du moins de son mari, le chapuis Mermet Vitoz. Les étuves seront ainsi, dès 1535, simplement restées dans la famille. Selon toute vraisemblance, elles étaient alors déjà au Paravis et non dans la future maison Vincent. E. O.

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Séance du samedi 11 novembre 1944, à la Salle capitulaire, à Lausanne

M. Edgar Pelichet, président, ouvre la séance à 14 h. 45 devant plus de cent personnes qui se pressent dans ce qui reste aujourd'hui de l'ancienne salle du chapitre de Lausanne. C'est à l'initiative de M. Fréd.-Th. Dubois que la société doit de se réunir dans ce local que tous les Lausannois devraient connaître et dont le Dr Bach retracera tout à l'heure l'histoire.

Le président prononce l'éloge funèbre du professeur Charles Gilliard, qui fut longtemps le secrétaire et à plusieurs reprises le président de la « Vaudoise » et à qui la *Revue historique vaudoise*, par la plume de son rédacteur, a rendu hommage avec émotion. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire du savant et de l'ami dont le départ est cruellement ressenti par chacun.

Neuf candidats, qui demandent à faire partie de la société, sont admis à l'unanimité ; ce sont : Mme A. Preiswerk-Peyer, à Paudex ; Mme Denise Vittoz, à Lausanne ; Mlle Marguerite Deschamps, institutrice, à Lausanne ; Mlle Odette Roy, institutrice, à Lausanne ; M. Pierre Charles, voyer du 1^{er} arrondissement, à Lausanne ; M. Charles Paris, photographe, à Lausanne ; M. Maurice Perriraz, agriculteur, aux Monts-de-Pully ; M. Paul Piguet, fonctionnaire postal, à Lausanne ; M. Pierre Vittoz, étudiant en théologie, à Lausanne.

La parole est ensuite à Mlle Huguette Chausson, qui présente avec beaucoup d'esprit et de charme le *Voyage à Paris, en 1781, de Samuel Carrard, d'Orbe, ministre du Saint Evangile, peintre et philanthrope*, d'après le journal qu'il en a laissé et qu'elle a eu la bonne fortune de pouvoir consulter. Le Paris et le